



Prévenir les dangers liés à la chute de plain-pied



DÉFINITION

Les chutes de plain-pied sont définies comme des glissades, trébuchements, faux pas et autres pertes d'équilibre sur une surface plane ou présentant une différence de niveau réduite.

QUELQUES CHIFFRES

LE RISQUE DE CHUTE DE PLAIN-PIED REPRÉSENTE PLUS DE

DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE.

LES CHUTES DE PLAIN-PIED REPRÉSENTENT

ENTRAÎNANT UN ARRÊT DE TRAVAIL D'AU MOINS 24 H.

C'EST LA

CAUSE D'ACCIDENT DU TRAVAIL.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Selon les articles L. 4121-1 à 5 du Code du travail, l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter et prévenir les chutes de plain-pied. Cela passe notamment par l'aménagement des lieux de travail, par la mise en place de voies et de zones de circulation dédiées au trajet des salariés, par une bonne implantation des équipements et par l'élimination de tout encombrement au sol.

Plusieurs facteurs sont à l'origine des chutes de plain-pied :

- l'espace de travail (milieu encombré) ;
- l'ambiance physique de travail (luminosité, température, niveau sonore, etc.) ;
- l'activité et l'organisation du travail (nombre de déplacements, stress, etc.) ;
- le non-respect des consignes de sécurité (EPI, signalisation, etc.).

Comment bien identifier ce risque ? Comment le prévenir ? Le Mag PRO fait le point.



SAVOIR RECONNAÎTRE UNE CHUTE DE PLAIN-PIED



Risque de chute de plain-pied



Risque de chute de hauteur

RISQUES ET EFFETS SUR LA SANTÉ

La chute de plain-pied est un risque dont le danger est difficile à percevoir. En effet, les éléments qui peuvent provoquer un accident semblent inoffensifs, comme les objets au sol ou les dénivelés (petites marches, plans inclinés ou sols dégradés).

Lors d'une chute, les lésions peuvent être provoquées soit par contact direct avec le sol, soit en se rattrapant sur un support dangereux. La principale conséquence est la contusion. Elle se manifeste par une douleur, un léger gonflement et l'absence de plaie.

Les chutes peuvent également entraîner :

DES ENTORSES

DES PLAIES

DES FRACTURES

FACTEURS DE RISQUE ET MOYENS DE PRÉVENTION ASSOCIÉS

SITUATIONS À RISQUE

MOYENS DE

PRÉVENTION



Environnement de travail encombré, mauvaise organisation



Circulation téléphone à la main dans l'atelier, manque d'attention



Non-respect du balisage, de la signalétique ou des consignes de sécurité



Environnement de travail ordonné



Se mettre à l'écart pour téléphone



Respect du balisage



MANAGEMENT

Afin de prévenir le risque lié à la chute de plain-pied, une évaluation des risques professionnels (EVRP) est proposée par IRP AUTO Solidarité-Prévention.

Contactez nos équipes :



solidarite prevention@irpauto.fr



N°Cristal) 09 69 39 02 45

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 8 h 30 à 13 h.